

Le CCE en bref

Un CCE extraordinaire s'est tenu le 13 juillet. À l'ordre du jour, notamment, la fin de l'info consultation sur le projet de réinternalisation des moyens internes de fabrication à Montpellier, pour la production d'un nouveau feuilleton quotidien, avec la remise de l'avis des élus. À cela s'est ajouté la restitution d'un autre avis (sur la dématérialisation des factures fournisseurs), la suite de la phase 3 du projet "info 2015"...et bien d'autres sujets.

Vos élus Force Ouvrière vous proposent, en quelques lignes, ce qu'il faut retenir de cette journée de débats.

[En préalable de ce CCE, FO a posé des questions sur 4 sujets importants](#) : le décès de trois journalistes à Mossoul, les relations entre France TV et le pouvoir exécutif, [la situation de France 3 Paris / Île de France](#), et les futurs CE du réseau France 3.

Delphine Ernotte Cunci nous a répondu dès le début de la réunion, dans le cadre du premier point à l'ordre du jour (sur la situation générale de l'entreprise).

1

DÉCÈS DE NOS 3 COLLÈGUES À MOSSOUL

Tout d'abord, la présidente nous a précisé que les choses étaient claires : ces 3 journalistes sont considérés comme s'ils étaient salariés de la maison. Des équipes ont été dépêchées sur place, et des contacts constants ont été engagés avec les familles. Ensuite, il faut examiner ce qu'il s'est passé. Ces sujets de guerre ne sont jamais confiés sans un suivi (ne serait-ce que pour l'évaluation des risques, des équipements, et des dispositions prises). La direction confirme qu'elle n'était pas au courant de l'engagement de cette mission, mais que celle-ci aurait probablement été engagée de la même façon si elle l'avait été. "Il n'y a peut-être pas de responsabilité juridique, mais il existe un devoir moral".

"CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS" ET SITUATION FINANCIÈRE

Nous constatons une baisse de nos recettes publicitaires de 10 millions d'euros. Elle s'explique par une baisse du marché pour l'ensemble du secteur, lié aux élections présidentielles. La Présidente n'exclue pas un rattrapage partiel sur les prochains mois. "Ce n'est pas une crise pérenne !"

Globalement, les équilibres sont tenus. Delphine Ernotte Cunci a été auditionnée devant le CSA, et le sera bientôt devant l'Assemblée Nationale. Elle se félicite que dans le budget de France TV, il n'existe plus de part "budget de l'État" susceptible de subir d'éventuels gels. Nos seules ressources publiques sont la redevance et la taxe sur les fournisseurs d'accès à internet.

Enfin, notre présidente nous dit ne pas redouter une éventuelle fusion des entreprises d'audiovisuel public. Selon elle, ce serait plutôt le contraire !

LA SITUATION DE VANVES

La présidente a répondu que la décision avait été prise de relocaliser l'antenne de France 3 Paris / Ile de France dans un espace dédié au siège de France TV. L'annonce a été accueillie avec beaucoup de scepticisme : où allons-nous trouver les 3800 m2 nécessaires ? Comment préserver l'esprit de l'antenne, sans que les équipes ne soient diluées (comme cela avait été le cas lors du premier passage au siège, après le premier incendie) ?

Des groupes de travail vont plancher sur ce sujet, avant que ce point soit présenté à l'ordre du jour de prochaines instances.

FUTURES INSTANCES DU RÉSEAU FRANCE 3

La direction nous a répondu qu'elle n'était pas fermée à la réouverture de négociations, sans attendre le passage par la case "tribunal" (le 11 septembre prochain). Ces discussions pourraient s'engager à la fin août. FO a rappelé que le meilleur destin est encore celui que l'on est capable de s'offrir soi-même.

DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES FOURNISSEURS

Il s'agissait cette fois-ci de la fin de l'info consultation sur ce point, avec la restitution de l'avis des élus. Ceux-ci ont salué la qualité de l'accompagnement qui va être engagé, de façon individualisée, avec une GPEC spécifique. Ils apprécient notamment que la direction n'ait pas choisi l'option d'un "Centre de Services Partagés" externalisé. Par ailleurs, ils attirent l'attention sur deux points de vigilance :

- pour les comptables du siège, la crainte d'une déqualification de leur métier (avec des tâches répétitives)
- pour les personnels des régions, la crainte d'une recentralisation excessive, et le sentiment d'être dépossédé de leur travail, au profit du siège.

Enfin, ils demandent une réévaluation des conséquences (estimées aujourd'hui à -10 ETP)

SUITE DE L'INFO CONSULTATION SUR "INFO 2015 PHASE 3"

En préalable, il est précisé que les élus disposeront d'un temps plus long pour examiner le projet, suite à la signature d'un accord de méthode. Des réunions vont être programmées, et des expertises sont en cours.

Les élus ont précisé que la signature de l'accord "qualité de vie au travail" implique une dimension humaine et sociale, qui a manqué dans ce dossier, en particulier pour ce qui concerne la filière "édition". Quid des conséquences sur le devenir des scriptes de la rédaction nationale de France 3, de leurs conditions de travail, de leur emploi, et de celui des salariés non permanents (qui aujourd'hui sont régulièrement sollicités) ? La direction nous répond à ce sujet qu'une réunion de l'Espace Métiers se tiendra au cours de la semaine du 15 septembre prochain.

La direction a soulevé aussi que l'objectif du projet n'est pas d'imposer systématiquement le modèle "France 2". Ce peut être des modèles existant sur France 3, comme le montrent ces deux exemples :

- la création d'une filière édition, qui existe à France 3, mais pas à France 2
- ou encore le fait que deux responsables d'édition sont planifiés sur les journaux de France 3, ce qui n'était pas le cas sur France 2.

NOUVELLE ORGANISATION À LA DIRECTION DE L'INFORMATION

L'objectif est de pouvoir améliorer et renforcer la transversalité, de même que le collectif de travail. Pour cela, le directeur de l'info va s'appuyer sur deux personnes qui vont s'ajouter dans l'organigramme : une pour l'éditorial, et une sur l'organisation et les moyens.

Suite à cela, un point est fait sur France Info, à l'aube de son premier anniversaire. Yannick Letranchant en profite pour saluer le travail remarquable, ayant permis une prise d'antenne dans les délais. La présidente complète en rappelant que personne ne pensait que nous y parviendrions ! Cette globalité, associant le numérique à la radio et à la télévision a porté ses fruits.

Nous avons réussi à marquer notre différence avec la concurrence existante : une offre moins anxieuse, avec une absence de boucle d'info.

Pour la nouvelle année, un objectif d'audience est donné : parvenir à 0,6%, et ce, sans "perdre son âme", ni les grands fondamentaux. Nous devons cependant conserver les qualités d'une chaîne info, à l'exemple de la réactivité. Nous devons aussi améliorer certains aspects, comme la mise en image de ce grand plateau ouvert : "il faut réfléchir un peu à ce qui se passe dans la newsroom, derrière les invités" a précisé le directeur de l'info.

LE BILAN DU BAROMÈTRE "CONFIANCE"

La direction nous a exposé les résultats de cette consultation des salariés, engagée en février et mars dernier. Sur les 10.113 personnes qui ont été invitées à s'exprimer, 3466 ont répondu, soit 34%, ce qui n'est pas si mal. La précédente, sur la santé, ne dépassait pas 30%, alors que celle intitulée "baromètre cohésion sociale" restait à 25/26%.

Un chiffre à retenir en particulier, celui de l'indice de confiance ! Alors que l'indice moyen s'élève à 6,7%, celui de France TV est pour sa part à 6%...ce qui n'est pas si mal.

INFO-CONSULTATION SUR LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION, ET DU PROJET DE FEUILLETON À MONTPELLIER

Pour clore ce CCE extraordinaire, les élus devaient rendre un avis sur ce grand projet, impactant l'activité fiction. Préalablement, FO a soulevé l'importance du préavis de grève, ayant permis de faire évoluer le projet d'une façon très positive.

La direction partage cette analyse : le dialogue social s'est révélé très constructif dans ce dossier, qui n'est plus le même que voici 4 mois : « ce projet nous semble meilleur, sur les aspects sociaux, mais aussi économiques », nous a dit Stéphane Sitbon-Gomez.

Restent quelques questions...et notamment celles portant sur le nombre de fictions sur les sites existants. Aujourd'hui, si le volume pour 2018 est passé de 20 à 24, qu'en sera-t-il pour 2019 ? Nous nous retrouverons autour de la table à ce sujet. Autre question posée par FO : le calendrier à venir...

- Dès ce lundi, les postes seront publiés, jusqu'au 15 septembre.
- Ensuite, des jurys (constitués d'opérationnels et de RH) effectueront la sélection et mèneront les entretiens avec les personnes retenues.
- Des COCA seront ensuite réunis pour officialiser les recrutements.

Tout devrait être achevé pour la mi-décembre, même si la direction n'exclue pas de republier certains postes.

À l'issue, un avis a été adopté (à la majorité) : les élus prennent acte du projet, regrettent que le nombre de fictions futures ne soit pas plus élevé. Ils espèrent voir celui-ci repasser la barre des 32. Enfin, ils soulèvent que cet avis ne clôt pas les débats, puisque ce n'est que la première étape d'un processus plus large.

Paris, le 13 juillet 2017